Le 2 juin, une première version des prochains Objectifs de Développement Durable (ODD) a été partagée par la coprésidence du Groupe de Travail Ouvert des Nations unies. Des propositions pertinentes y côtoient des formulations révélatrices des tensions diplomatiques.

Préparé par les coprésidents hongrois et kényan du Groupe de Travail Ouvert, dans lequel la France partage un siège avec la Suisse et l'Allemagne, le texte a été soumis pour discussion aux Etats membres en prévision de la 12ème session. Elle se déroulera du 16 au 20 juin 2014 à New York.

Le texte se présente sous la forme de 17 objectifs, comportant chacun plusieurs cibles distinctes. Il restera ensuite un troisième niveau de détail à élaborer, celui des indicateurs.
Des objectifs pour toutes et tous, partout

L'application de ces objectifs se veut universelle. A l'inverse, les anciens Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), fixés en 2000 et se terminant en 2015, concentraient leur approche sur les pays en développement.

Dans cette première proposition de nouveaux ODD, l'égalité entre les femmes et les hommes apparaît à la fois comme un enjeu transversal et comme un objectif spécifique. L'objectif n°5 s'intitule en effet « Atteindre l'égalité de genre et l'autonomie des femmes et des filles partout dans le monde ».
Pas moins de 11 cibles sont déclinées dans cet objectif. On retrouve de nombreux éléments défendus par des associations de la société civile comme Equilibres & Populations, par exemple l'élimination du mariage forcé et des mutilations sexuelles féminines, la prise en compte du travail informel dans l'économie, et la nécessité d'impliquer les garçons et les hommes pour atteindre l'égalité. Reste à savoir si cette liste relativement complète restera en l'état après les négociations finales.
Les droits sexuels, principal blocage

Une exception à la pertinence de cette liste : la cible 5.9, intitulée « assurer l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive et aux droits reproductifs en accord avec le Programme d'action de la CIPD ».
On le sait, les droits sexuels constituent depuis longtemps un blocage diplomatique, les pays conservateurs étant particulièrement hostiles à cette formulation. Il n'est donc pas surprenant, de ne voir apparaître dans cette première proposition que les « droits reproductifs », dont l'acception est plus restrictive. Mais la référence au Programme d'action du Caire est une

limitation inacceptable à ce stade, car elle ferme les portes à toute avancée.

La France et ses alliés doivent tracer une ligne rouge

Pourtant, si l'on veut réellement atteindre l'objectif 3, « Assurer la santé de toutes et tous à tout âge », et ses différentes cibles pertinentes (qui traitent notamment de mortalité maternelle, de lutte contre les maladies infectieuses, et d'accès à la santé sexuelle et reproductive pour toutes et tous), l'approche par les droits représente la seule voie possible.
Equilibres & Populations encourage la France et les autres Etats à militer pour que la cible 3.8, actuellement formulée « Assurer l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive », intègre la notion de droits. Enfin, l'introduction d'une mention à l'éducation sexuelle dans l'objectif 4, centré sur l'éducation, serait une réelle amélioration.

Source: http://www.equipop.org/index.php/acttualites/47-point-de-vue/196-premiere-proposition-d-objectifs-de-developpement-durable